

Les nouvelles de Romagné

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

NOVEMBRE 2020



Éditorial

Des projets et une organisation qui s'adaptent au contexte sanitaire

Malgré l'épidémie de la Covid 19, le développement communal se poursuit et les travaux de construction du pôle socio culturel avancent. Comme tous les autres acteurs du territoire, l'organisation de la commune s'adapte en permanence aux protocoles sanitaires successifs. Ces changements ont fortement mobilisé les élus mais surtout le personnel.

Aujourd'hui, la plupart des équipements communaux sont malheureusement à nouveau fermés au public. La mairie et l'agence postale restent néanmoins ouvertes aux horaires habituels, dans le respect des consignes sanitaires.

La sécurité, aujourd'hui plus que jamais, dépend de chacun d'entre nous !

La Covid 19 n'épargne personne. Soyez prudents et respectueux des règles sanitaires. Il en va de la sécurité de tous.

La sécurité, c'est le sentiment d'être à l'abri de tout danger ou risque. Actuellement, c'est un mot qui revient souvent dans nos conversations, notamment pour souligner son insuffisance : sécurité des enfants et des piétons dans le bourg et les lotissements, sécurité des cyclistes et des marcheurs sur les routes, insécurité face à la vitesse excessive dans l'agglomération, stationnements intempestifs, etc.

La commune a sa part de responsabilité. Vos élus en sont conscients et y travaillent dans un cadre budgétaire encore plus complexe et contraint avec la crise. Néanmoins, elle ne peut tout résoudre seule. Nous sommes tous concernés. Chacun doit prendre conscience que ce n'est pas seulement l'affaire des autres. Le « Bien vivre ensemble » ne doit pas être une utopie.

Cordialement

Le Maire
Cécile Parlot



Sommaire

Retrouvez notamment dans ce numéro :

Ma Commune page 2

- Elise Tual, responsable du pôle socio-culturel
- Des ateliers agents/élus pour mieux travailler ensemble

page 4

- On vous aide pour les haies bocagères

Jeunesse page 3

- Une année scolaire qui a bien démarré
- La route de l'emploi passe par Romagné

Pôle socio-culturel

Elise Tual prend ses fonctions

La responsable du pôle socio-culturel de Romagné a été choisie : il s'agit d'Elise Tual, qui a pris ses fonctions le 9 novembre dernier. Partons à sa rencontre.



Elise Tual, quelques mots de présentation ?

J'ai 36 ans, suis brestoïse d'origine et je vis à Rennes depuis un peu plus de 10 ans, où j'ai notamment travaillé comme chargée de projets pendant 8 ans dans le secteur de la santé, plus particulièrement au sein de la Cellule d'Animation régionale des soins palliatifs. C'est une structure portée par l'ARS (Agence régionale de Santé), l'association CBSP et le CHU de Rennes. Puis, j'ai repris mes études pour acquérir un Master spécialisé dans les projets culturels, secteur qui est mon domaine de prédilection. Diplômée depuis juin dernier, j'ai saisi l'opportunité offerte par la commune de prendre la coordination du pôle socio-culturel.

Pourquoi avoir choisi ce poste ?

J'ai d'abord été séduite par le projet dans sa globalité et la démarche participative engagée par la mairie. C'est un très beau projet, pour une commune dynamique avec un tissu associatif fourni. Il couvre plusieurs champs d'action comme la culture, la communication, le social, la vie associative, etc. En associant les habitants, il doit être mis en place dans le cadre

d'un véritable partenariat, à la fois à l'échelle de Romagné mais aussi de tout le pays de Fougères. Il a pour but d'offrir un vrai service à la population et de construire une relation de proximité riche et durable.

De plus, c'est très stimulant de prendre ce poste alors même que le pôle socio-culturel est toujours en construction. Cela me permet d'intervenir dès l'amont pour préparer l'ouverture, d'assurer son lancement puis sa consolidation dans les premières années, notamment en coordination avec la Médiathèque intercommunale. Un beau challenge !

Allez-vous déménager à Romagné ?

Ce n'est pas prévu pour le moment mais je n'exclus rien. Je viens directement de Rennes avec les transports en commun et c'est très pratique.

Pour ce projet intitulé OUVREMENT, un dossier de demande de financement via le fond européen LEADER a été déposé. L'objectif est d'expérimenter un programme participatif et en réseau, c'est-à-dire de parvenir à créer un ensemble d'activités qui se construit sur la base des besoins exprimés par les habitants, et en lien étroit avec les autres structures du pays de Fougères.

Des ateliers agents/élus pour mieux travailler ensemble

La nouvelle équipe municipale a pris ses marques. Mais il était important pour ses membres de démarrer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, nous avons sollicité le Centre de Gestion de la Fonction publique et territoriale 35 pour organiser des ateliers de travail, basés sur une méthode dynamique et participative. Il s'agissait pour les élus et les agents (les cadres et les services

administratifs qui travaillent avec eux) de partager la connaissance du fonctionnement des communes et des collectivités et de mieux se connaître pour travailler ensemble, au service de toute la population. Trois ateliers ont été organisés (de 19h à 21h30). Ces moments privilégiés ont été à la fois riches et conviviaux et chacun a trouvé des réponses aux questions qu'il a pu se poser.



Un bureau urbanisme tout neuf à la mairie

Le bureau urbanisme est dorénavant situé au rez-de-chaussée de la mairie, plus accessible pour tout le monde, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons récupéré un local vacant, rénové par une équipe de 15 bénévoles qui se sont relayés par groupe de trois (mesures sanitaires obligent !). Un grand merci à eux.



Lieux publics : tout est fermé !

Pour tenir compte des nouvelles mesures Covid 19, nous rappelons que les lieux publics de la commune sont fermés depuis le 2 novembre : les terrains et les vestiaires de football, le skate park, le square Horndon on the Hill, la salle des Castors, la salle de l'Atrium et ses annexes. Quant à la salle des sports (salle multisports, salle de danse et dojo), elle est interdite à toutes les associations. Seuls les écoles et l'accueil de loisirs (les mercredis) y ont accès (hors salle de danse et dojo). Ces mesures sont susceptibles d'être modifiées selon l'évolution de la situation. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet.

Téléthon et Noël : changements et incertitudes

A cause du confinement, le Téléthon ne peut se tenir comme les années précédentes. Aussi, nous vous invitons à participer pour le compte des trois communes soit en ligne sur la page internet www.romagne35.com/telethon2020, soit grâce aux urnes placées jusqu'au 6 décembre chez les commerçants participants. Vous êtes aussi invité à apporter vos piles usagées soit en mairie soit dans les écoles par le biais de vos enfants.

Pour les animations de Noël, l'incertitude pèse également. Le marché de Noël n'aura pas lieu. La commission animation souhaitait mettre en place des promenades contées mais cela semble bien compromis. N'hésitez pas à consulter le site de la mairie ou à vous inscrire pour plus d'informations.

Pôle Socio-culturel : les travaux avancent

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la charpente est en train d'être posée. Malgré les retards dus à la crise sanitaire, les travaux avancent et le bâtiment devrait être « hors d'eau » en janvier. A ce titre, nous remercions toutes les personnes pouvant être gênées par ce chantier (les riverains, les enfants, etc.) pour leur patience et leur compréhension. Enfin, il était prévu de reprendre les ateliers participatifs. Nous vous communiquerons les nouvelles dates dès que possible (par ce journal et/ou sur le site internet de la commune).



La sapinière est fermée

Par arrêté du Maire, la sapinière a été fermée pour des raisons de sécurité. Un programme d'entretien est prévu : abattage des sapins, entretien du ruisseau et remise en état, suivi d'un projet d'aménagement boisé.



Une année scolaire qui a bien démarré

Les conditions de cette rentrée scolaire ont été un peu particulières. Mais tout s'est très bien passé dans les deux écoles. Et les projets sont nombreux, malgré les incertitudes.

Lucie Aubrac : autour du voyage

Avec le protocole sanitaire allégé en septembre, la rentrée s'est déroulée dans des conditions presque normales. C'est surtout le lavage des mains qui demande plus de temps !

Les projets de l'année scolaire passée, reportés pour cause de Covid 19 ont été soit annulés (la classe de mer), soit reporté à une date non fixée à ce jour (le Basket à l'école, en partenariat avec le Club de Romagné).

Le grand projet de l'année est orienté autour du voyage, dans le cadre d'un partenariat avec l'espace d'exposition 40mcube à Rennes. L'école

va accueillir une artiste japonaise en résidence, Makiko Furuichi, qui interviendra 60 heures à l'école, avec la classe de CE2/CM1 (et quelques heures avec les autres classes), du 18 mars au 2 avril 2021. Les autres projets seront aussi orientés autour du voyage avec une sortie à l'Aquarium de Saint Malo pour les maternelles ou la visite de la Maison d'école à Saint Goulay pour les CP/CE1 (voyage dans le temps). Sans oublier un travail sur la Bretagne pour les CE2, CM1 et CM2 avec la sortie à la Granjagoul, Maison du Patrimoine oral en Haute Bretagne, à Parcé.

L'école Sainte Anne : se projeter dans l'avenir

L'accueil à la rentrée de septembre s'est fait en musique avec des heures différées selon les classes. Quant aux projets envisagés, ils sont identiques aux années précédentes, tout en gardant un peu de souplesse pour s'adapter aux conditions qui peuvent évoluer (soirée de Noël, kermesse, journée portes ouvertes...). A ceux-là se rajoutent le nettoyage de la nature

(déjà effectuée) le séjour de trois jours pour les CP/CE ou l'initiation au galop prévue pour deux classes.

Pour toute l'équipe, il est essentiel de se projeter dans l'avenir et il sera toujours plus facile d'annuler que d'improviser au dernier moment.

La route de l'emploi passe par Romagné

La Mission locale du Pays de Fougères a organisé en août dernier Job's road, une animation pour les jeunes sans emploi, à la salle de l'Atrium, en partenariat avec la commune : « L'objectif était d'attirer et de mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les services publics de l'emploi », précise Adeline Horion, conseillère en insertion sociale et professionnelle. Une initiation sur simulateur de conduite a été proposée ainsi que des jeux collaboratifs sur le thème du numérique. De plus, les jeunes ont pu consulter les offres à pourvoir et retravailler leurs CV et lettre de motivation avec une conseillère. Enfin, six volontaires en service civique ont animé un espace détente afin que les visiteurs puissent exprimer leurs attentes face à d'autres jeunes.

Chacun a donc pu connaître les possibilités pour faciliter l'accès à l'orientation, la formation l'emploi ou aux aides aux permis et à la

mobilité : « Le bilan a été très positif, complète A. Horion. Nous étions présents pour la première fois trois jours consécutifs et la fréquentation a été très correcte, malgré les vacances. L'événement a attiré de nombreuses familles et le bouche à oreille a bien fonctionné ».

Mission locale du Pays de Fougères

Adeline Horion - Tél. : 02 30 27 01 60

Mail : ahorion@mlf.bzh - www.ml-fougères.com



En bref



Une cérémonie restreinte

L'armistice signé le 11 novembre 1918 a mis fin aux combats de la première guerre mondiale. Pour rendre hommage à tous les enfants de Romagné, mort pour la France, et conformément aux prescriptions sanitaires, la cérémonie 2020 a été organisée en format très restreint avec le Maire, le Président des UNC-AFN-OPEX, quatre représentants des anciens combattants dont 2 porte-drapeaux, le chef de la batterie-fanfare et les adjoints. Le Président a procédé à la montée des couleurs, la Marseillaise a retenti et une gerbe a été déposée au pied du monument. Il n'y a pas eu de cérémonie religieuse, pas de public, pas de banquet.



Des fleurs offertes par Lidl

Le magasin Lidl de Fougères a fait don de plantes de la Toussaint à la commune. Les agents communaux les ont utilisées pour fleurir le Mémorial de la Tanceraie et les tombes des jeunes pilotes de la Royal Air Force dans le cimetière. Leur avion fut abattu par la DCA allemande, le 9 juin 1944 à hauteur de la Tanceraie.



Une journée découverte au moto cross

Pour la première fois, le Moto-club de Romagné a organisé une journée découverte dédiée aux jeunes. Il s'agissait pour eux de découvrir le moto-cross mais aussi d'apprendre la maîtrise de sa machine et d'être très attentif. Celle-ci s'est déroulée le 21 septembre dernier sous forme de cinq sessions qui ont réuni 22 enfants, encadrées par un moniteur diplômé d'état (Théo Roptin). Après une phase découverte pour se familiariser avec la machine et l'acquisition de quelques bases pour ne pas prendre de risques, le plaisir était au rendez-vous.



Une nouvelle grille de départ pour le moto-cross

Des travaux ont été entrepris par le Moto-club de Romagné pour améliorer le terrain consacré aux compétitions. La zone paddock a été agrandie pour les pilotes et la grille de départ a été intégralement refaite. Il a fallu redresser la pente avec des milliers de m3 de terre : « On a bénéficié d'aides d'entreprises locales pour récupérer la terre. Ils sont venus avec leurs engins et cela arrangeait tout le monde » complète Jean-Pierre Villerebue. Cette nouvelle grille permet d'accueillir 40 personnes au départ et tout devrait être prêt en 2021.



© Photo réalisée avec un drone par Benoît Bidan, agence A.E.D.

Le basket « Frenchy US Camp » pour la 1^{ère} fois à Romagné

Pour la première fois à Romagné, le Basket Club a organisé un Frenchy US Camp. Celui-ci s'est déroulé sous forme de demi-journées à la salle des sports. Prévu à l'origine du 27 au 30 octobre (il s'est arrêté le 29 octobre pour cause de confinement), il a réuni 40 jeunes de 6 à 18 ans. Encadré par des intervenants extérieurs (dont une personne qui a travaillé avec Tony Parker et un international Slovène qui a joué aux États Unis), il comprenait quatre ateliers pour s'améliorer, se renforcer musculairement et disposer de nombreux conseils. Ce fut une expérience très positive, qui a beaucoup plu aux jeunes, et un bel événement pour le club, malgré les circonstances qui l'ont obligé à limiter le nombre de personnes.



On recrute pour le recensement

Le recensement de la population, prévu pour début 2021 est, à ce jour, maintenu. Il se déroulera du 21 janvier au 20 février, en fonction de la situation sanitaire du moment et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur (voir encart ci-dessous).

De plus, nous effectuons un appel à

candidature de cinq agents recenseurs (quatre titulaires et un suppléant) d'ici à la fin de l'année. Ils démarreront leur mission début janvier, pour deux mois, afin d'être préparé et formé. Il est nécessaire d'avoir le permis B, avec un véhicule et un téléphone portable.

Pour toute information :
Véronique Guignard-Taillandier
Pour déposer sa candidature :
Delphine Leroy

Mairie de Romagné
Tél. : 02 99 98 81 11
Mail : mairie@romagne35.com



RECENSEMENT de la population 2021
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE
Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE
Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Insee en partenariat avec votre commune

Un projet de plantation ?

On vous aide pour les haies bocagères

Agriculteurs ou particuliers, vous avez un projet de plantation ? Fougères Agglomération peut vous aider pour la création de linéaires bocagers.

Les haies bocagères protègent le bétail et les cultures des aléas climatiques. C'est un élément clé de notre écosystème pour lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols. Il limite également le transfert de particules vers les milieux aquatiques, offre un abri à la faune et à la flore sauvages. Enfin, il permet de préserver notre paysage traditionnel, qui constitue une des marques d'identité de notre territoire.

Une aide significative

C'est pour toutes ces raisons que Fougères Agglomération développe un programme pour favoriser la plantation de haies bocagères, qui concerne chaque agriculteur ou particulier qui a un projet de plantation. Elle peut prendre en charge :

- l'accompagnement d'un technicien, de la conception du projet à la réalisation des travaux ;
- la réalisation de talus ;
- la fourniture et la plantation des jeunes plants ;

- la mise en place du paillage et des protections anti-gibier ;
- un regarnissage d'anciens talus ;
- l'entretien (débranchage) pendant trois ans après la plantation ;
- un conseil en taille sylvicole.

Il vous restera alors à réaliser par vous-même la préparation du terrain (dégagement de clôtures, travail du sol pour une haie plantée à plat, etc.) et la gestion durable et pérenne à l'issue des trois ans (débranchage, taille de formation, élagage, etc.).

Ce programme entre dans les critères de ceux cofinancés par l'Europe, les Agences de l'Eau, la Région Bretagne et le département. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau et au maillage du bocage.

Enfin, il faut savoir qu'un recensement des haies et talus va être réalisé par les techniciens bocagers sur les communes de Fougères Agglomération les prochaines semaines. En effet, afin d'établir un état des lieux du bocage breton, une nouvelle enquête de terrain va permettre de sillonner l'ensemble des points d'observations identifiés en 2008, lors du dernier recensement des haies et talus. Les propriétaires des surfaces visitées sont invités à leur faciliter l'accès pour leur permettre de travailler dans les meilleures conditions. Les résultats de cet inventaire seront

dévoilés en fin d'année.

Contact de votre référente « bocage »

Maëla Hardouin - Tél. : 06 23 17 02 31
Mail : mhardouin@fougères-agglo.bzh

Et pour en savoir plus :

www.fougères-agglo.bzh/content/les-haies-bocagères-0



Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire et des très nombreuses animations annulées, nous ne publions pas d'agenda dans ce numéro. N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie, régulièrement mis à jour.

Les Nouvelles de Romagné - Novembre 2020

Directeur de la publication : Cécile Parlot, maire de Romagné
Rédaction : B-Content
Maquette : Studio Bigot
Mise en page et impression : Arc en Ciel Imprimeurs - Lécousse
Mairie : 17 rue Nationale - 35133 Romagné
Tél. : 02 99 98 81 11
Courriel : mairie@romagne35.com
www.romagne35.com

